CAPN C Techniques la cgt FINANCES PUBLIQUES

Montreuil, le 21/04/2022

CAPN AGENTS TECHNIQUES

MUTATION AGENTS TECHNIQUES

Réunion Informelle du 21 avril 2022

Depuis quelques années, l'administration nous convie à de simples réunions informelles en lieu et place des Commissions Administratives Paritaires Nationales qui avaient pour mérite de discuter de l'affectation et de la promotion des agents techniques dans un cadre collectif et individuel.

Dans cet exercice très limité, la prise en compte par l'administration des aspirations des agents techniques concernant leurs droits à mutation est de fait encore moins à la hauteur des problématiques légitimes des agents.

Un agent technique peut de moins en moins muter pour des raisons personnelles ou professionnelles.

Votre logique de suppression des emplois techniques réduit chaque année les éventuelles possibilités, ce qui est encore aggravé par votre politique de recrutements d'agents sous statut contractuel sur des fonctions pourtant dévolues aux agents techniques.

Nous continuons de revendiquer le maintien de toutes les missions techniques au sein de la DGFIP et des emplois nécessaires.

Nous revendiquons aussi l'ouverture à la mutation de tous les postes non pourvus dans les départements en sous effectif.

Même si vous permettez un dispositif d'extension de vœux sur une liste de postes restant vacants après la publication du mouvement, il ne concerne que 31 postes alors qu'il y a 54 postes non pourvus au regard de votre Tagerfip.

Pour ce jour, vous nous fournissez un tableau des effectifs après mouvement beaucoup trop succinct. Nous revendiquons qu'il y figure aussi les résidences et les missions concernées, comme c'était le cas jusqu'en 2020.

Nous vous interpellons aussi sur la problématique des agents techniques qui ont été dans l'obligation de muter suite à la fermeture de leurs services d'éditique.

Cette année, cela concerne des agents à Limoges et 3 autres départements l'année dernière.

Concernant les agents optant pour le corps administratif cette année, nous vous demandons une très grande vigilance sur le respect des formations et des éventuels tutorats nécessaires à leur bonne intégration.

A ce titre et suite à des retours contrastés pour les agents mutés en 2021, nous vous réclamons un état des lieux.

Nous continuerons de défendre pied à pied les intérêts des agents et de porter leurs revendications y compris dans un cadre de dialogue social dégradé, comme nous le vivons actuellement !

Déclaration Liminaire de la CGT Finances Publiques

✉ : cgtfinancespubliques.bn@dgfip.finances.gouv.fr **Suivez-nous sur facebook ou twitter :** : @cgt.finpub (Syndicat National CGT Finances Publiques) : @cgt_finpub (CGTFinancesPubliques)